



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 novembre 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 novembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 novembre 2003

**Maison Communale de Service Public de Champommier - Création  
d'une MCSP dans les locaux existants**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoint* :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2003**

DELIBERATION D20030439

**Patrimoine Bâti et Moyens**

**Maison Communale de Service Public de Champommier -  
Création d'une MCSP dans les locaux existants**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Mairie s'est rapprochée des quartiers en ouvrant en même temps que ses nouveaux locaux administratifs centraux 7 maisons communales de services publics. Il s'agit là d'un prolongement des services municipaux dans les quartiers afin :

- de permettre aux usagers d'avoir dans un même lieu accès à des services et formalités de natures différentes et d'usage courant, en assurant des plages d'ouverture au public en harmonie avec les besoins de chaque quartier ;
- d'assurer une plus grande polyvalence dans la prise en charge des difficultés ou des démarches pour répondre à l'ensemble des difficultés sans démarches successives ;
- d'offrir une palette de prestations allant au-delà de l'accueil et de l'information vers une prise en charge personnalisée des situations.

Toutefois cette organisation ne permet pas d'assurer une « couverture » territoriale correspondant aux besoins et attentes des habitants, notamment sur le secteur de Goise-Champommier. Des discussions ont été conduites dans le cadre du Conseil de Quartier et le choix des habitants s'est porté sur un bâtiment situé derrière la piscine de Champommier, qui servait de vestiaire à l'origine.

Celui-ci nécessite une réhabilitation et le Conseil de Quartier a décidé de les financer sur les crédits qui lui sont affectés. Le fonctionnement de cette structure sera assuré par un redéploiement de personnel, donc sans coût supplémentaire. Les horaires seront adaptés en fonction des besoins du quartier et en concertation avec le Conseil de Quartier.

Ce sont 60 m<sup>2</sup> du local qui seront remaniés et une extension de 20 m<sup>2</sup> y sera adjointe. L'ensemble sera composé d'un bureau et d'une salle de réunion pour une dizaine de personnes environ.

Le bâtiment de dimension modeste permettra toutefois d'accueillir presque toutes les réunions d'associations de proximité.

Dans l'éventualité de manifestations plus importantes, elles pourront toujours avoir lieu dans la Maison Communale de la Citoyenneté de Goise.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2003.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de cette nouvelle MCSP sur le quartier de Goise-Champommier.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)